

Les malades persisteraient dans d'aussi grandes proportions.

M. Desmarchelier, en termes élogieux à l'adresse du secrétaire, M. Florindon Hédelin, retour à la carrière de celui-ci depuis dix ans.

Pour récompenser ce zèle infatigable, le Gouvernement de la République lui a décerné dernièrement la distinction honorifique des Mutualistes.

M. Mariage trésorier, prononce lui aussi quelques paroles élogieuses à son adresse et propose de lui chanter un chœur.

Une agression nocturne. — Les malfaiteurs noctambules ont commis de nouveaux méfaits dans la nuit précédente.

Un ouvrier fleur, M. Henri Debacquer, âgé de 32 ans, demeurant rue des Flauteurs, 50, passait rue des Halles, pour regagner son domicile, lorsqu'il fut attaqué par plusieurs individus.

M. Henri Debacquer, qui se trouvait légèrement émé, a constaté que les individus qui l'avaient assailli s'étaient emparés du produit de son salaire, représentant une somme de 35 francs.

A la suite de l'enquête ouverte par M. Pagnès, commissaire de police, plusieurs individus ont été pris de se rendre à son bureau.

Vol de numéraire. — M. Prudhomme, commissaire de police du 4^e arrondissement, a rédigé un procès-verbal à la charge d'Henri François, journaliste, âgé de 34 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 108.

Le flagrant délit n'existant plus, Henri François a été laissé en liberté provisoire.

Les Paris clandestins aux courses. — M. Delalé, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel de Lille, à l'audience du 20 juillet, une vingtaine de Parisiens.

Vol de leurs vêtements, mais les vêtements de la victime ont été retrouvés.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

Un vol de 875 francs au Capreau. — Un vol a été commis dans le quartier du Capreau, au milieu de la nuit de dimanche à lundi.

CROIX

Une victime de l'alcoolisme

Lundi dans le courant de l'après-midi, M. Joly, commissaire de police, était averti qu'une femme avait été trouvée morte en son logis, rue de Thionville.

L'enquête à laquelle il procéda immédiatement, établit qu'il s'agissait d'une nommée Séraphine Algoet, âgée de 48 ans, mariée à un tisserand, Frédéric Schaeck, habitant rue des Ogières, maisons Montagne, dont elle est séparée depuis le 8 juillet dernier.

Dans la soirée de dimanche, quelques personnes avaient rencontrée Séraphine Algoet dans un état d'ébriété assez prononcé, ne sachant que très difficilement se diriger vers son logis, où elle cherchait à rentrer.

Lundi vers deux heures, plusieurs personnes logeant également chez M. Laurent Quique, manifestèrent leur étonnement de n'entendre aucun bruit dans la chambre de Séraphine Algoet; trois d'entre elles, Mmes Marie Desmet, Palmyre Coupez et Mme veuve Baudin, allèrent aller voir ce qui se passait.

A peine eurent-elles ouvert la porte de la chambre, qu'un lamentable spectacle s'offrit à leurs yeux.

L'appartement était dans un désordre inexprimable, sur le plancher gisaient pêle-mêle, draps, couvertures, chaises, etc., avec des débris de vaisselle, etc. Séraphine Algoet, sans vie, tombée derrière la porte, la tête appuyée sur la cuisinière.

On fit aussitôt prévenir M. Joly, qui fit transporter la malheureuse sur le lit, en attendant l'arrivée du médecin. On suppose que Séraphine Algoet est morte d'une congestion provoquée par l'alcoolisme.

LA GRANDE HARMONIE BELGE. — Invitée par le Comité des fêtes de Knocke-sur-Mer (Belgique), la Grande Harmonie se rendra au festival de Knocke, le 7 et 8 août (fêtes des Fabricants), où elle donnera deux grands concerts.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'établissement de MM. Isaac Holden et Cie, un chauffeur, M. Adolphe Delaere, 38 ans, domicilié à Croix, rue de la Courbe, a été tué par un coup de marteau.

LAHNOY

CYCLISTES, SOYEZ EN GARDE! — Des gendarmes de Lens, en patrouille dans la nuit de dimanche à lundi, au Petit-Lahnoy, ont verbalisé contre Albert Duquesnoy, charbonnier, en résidence à Lens, qu'ils ont rencontré circulant avec une bicyclette non pourvue d'éclairage.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la société Fred. Boyer et Cie, rue de Lille, M. Despont Marcel, 68 ans, journalier, rue Blanchemaison, 6, à Roubaix, a été brûlé légèrement au bras gauche en butant contre un tuyau de chauffage de la salle de bain. Blessé de quinze jours; docteur Desbonnet, de Roubaix.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A l'usine de MM. A. Parrot et fils, un tisserand, M. Henri Fournier, 28 ans, demeurant à Tournai, a été tué par un coup de marteau.

TOURCOING

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

LA JOURNÉE DU MARDI 12. — Tribunal de Commerce, audience à 9 h. 1/2. Bibliothèque communale de 9 h. à midi et de 6 à 9 h. Bibliothèque de l'Ecole des B.-A. de 9 à 4 h.

WATTRELOS

ASSISTANCE OBLIGATOIRE AUX VIEUX. — Le Conseil municipal, dans sa séance du 6 courant, a confié à une Commission spéciale, l'étude des 205 rapports de M. le contrôleur départemental du service de l'Assistance obligatoire tendant à la radiation ou à la réduction du taux de l'allocation de 45 personnes bénéficiaires de la loi d'assistance.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des rues et trottoirs sera effectué pendant les jours où les travaux publics se principalment au service de l'épouillage fonctionnent régulièrement.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des rues et trottoirs sera effectué pendant les jours où les travaux publics se principalment au service de l'épouillage fonctionnent régulièrement.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des rues et trottoirs sera effectué pendant les jours où les travaux publics se principalment au service de l'épouillage fonctionnent régulièrement.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des rues et trottoirs sera effectué pendant les jours où les travaux publics se principalment au service de l'épouillage fonctionnent régulièrement.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des rues et trottoirs sera effectué pendant les jours où les travaux publics se principalment au service de l'épouillage fonctionnent régulièrement.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des rues et trottoirs sera effectué pendant les jours où les travaux publics se principalment au service de l'épouillage fonctionnent régulièrement.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des rues et trottoirs sera effectué pendant les jours où les travaux publics se principalment au service de l'épouillage fonctionnent régulièrement.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des rues et trottoirs sera effectué pendant les jours où les travaux publics se principalment au service de l'épouillage fonctionnent régulièrement.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des rues et trottoirs sera effectué pendant les jours où les travaux publics se principalment au service de l'épouillage fonctionnent régulièrement.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des rues et trottoirs sera effectué pendant les jours où les travaux publics se principalment au service de l'épouillage fonctionnent régulièrement.

LE BALAYAGE DES RUES. — Le Maire nous communique l'avis suivant: « Le maire de la Ville de Wattrelos rappelle à la population que le balayage des